



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

très haut débit

Question écrite n° 114936

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le label « zone d'activité très haut débit ». Deux mois après la création de ce label il souhaiterait connaître le nombre de zones d'activités qui l'ont obtenu.

Texte de la réponse

Le label zone d'activité très haut débit caractérisant l'existence de conditions favorables à la présence d'une offre très haut débit (action n° 13 du plan France numérique 2012) a été lancé officiellement par communiqué de presse du ministre chargé de l'industrie, le 5 mai 2011. À la date du 8 juillet 2011, douze zones avaient été labellisées, et six autres avaient déposé un dossier de labellisation auprès du gestionnaire du label.

La liste des zones labellisées au 8 juillet 2011 était la suivante :

ZONE D'ACTIVITÉ	COMMUNE	DÉPARTEMENT
Technopôle Savoie Technolac	Le Bourget-du-Lac	73
Parc de l'aéroport	Pérols	34
ZA des Sauzes	Aubière	63
ZAE Jean-Monnet	Vert-Saint-Denis	77
ZA des Allobroges et des Chasses	Romans-sur-Isère	26
ZA de Kerdroniou	Quimper	29
ZA des Granges	Bernay	27
Zoopôle-Ploufragan	Ploufragan	22
Parc scientifique de la Haute Borne	Villeneuve-d'Ascq	59
Parc des industries Artois-Flandres	Douvrin	62
Parc technologique Orléans Charbonnière	Orléans	45

ZA de Saint-Germain	Vienne-en-Val	45
---------------------	---------------	----

La liste des zones labellisées et en cours de labellisation ainsi que leur localisation sont consultables sur le site Internet du label : www.labelzathd.fr.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114936

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 2011, page 7800

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8866